



ANALYSTE – GESTION DES RÉCLAMATIONS RESPONSABILITÉ CIVILE ET PROFESSIONNELLE

**** POSTE PERMANENT – TEMPS PLEIN ****

PROFIL RECHERCHÉ

- Diplôme universitaire de premier cycle en administration ou toute autre discipline appropriée et/ou diplôme d'études collégiales (DEC) dans le programme conseils en assurances et en services financiers ;



- Minimum de trois (3) années d'expérience professionnelle en règlement de sinistre Responsabilité impliquant notamment des blessures corporelles ;



- Excellente connaissance du contenu, de l'application des principes du droit des assurances et de la responsabilité prévus au Code civil du Québec et de l'interprétation des libellés de contrats d'assurance de dommages ;
- Détenir un titre de PAA de l'Institut d'assurances du Québec, un atout ;



- Habiletés supérieures en communication verbale et écrite en français et en anglais ;
- Sens marqué du service à la clientèle ;
- Excellente maîtrise des outils de bureautique ;
- Capacité d'analyse et de synthèse ;
- Sens des responsabilités et autonomie ;
- Sens de l'organisation et des priorités ;
- Capacité d'influence et de négociation ;
- Tolérance au stress et rationnel sous pression ;
- Jugement et discernement.

La Direction des assurances du réseau de la santé et des services sociaux (« DARSSS ») - SigmaSanté est un organisme sans but lucratif mandaté par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (« MSSS ») pour gérer les protections d'assurance de dommages, donner des conseils en prévention et gestion des risques assurables et traiter les réclamations des établissements publics du réseau de la Santé et des Services sociaux (« RSSS ») du Québec.

Venez découvrir le coté humain des assurances à la DARSSS

**Nous vous invitons à faire
suivre votre curriculum vitae à
rh.darsss@ssss.gouv.qc.ca**

CE QUE VOUS AIMEREZ

- Une chance unique d'œuvrer activement au bénéfice de l'ensemble du réseau de la santé québécois ;
- Un poste à temps plein (35 h/semaine) ;
- 13 jours fériés et 9,6 jours annuels de congé de maladie ;
- Un régime de retraite à prestations déterminées (RREGOP) administré par Retraite Québec ;
- Un régime d'assurance collective ;
- Un salaire annuel compétitif selon expérience ;
- Un horaire de travail flexible ;
- Une politique de travail hybride ;
- Une opportunité de formation et de développement professionnel ;
- Un programme d'aide aux employés et à leur famille incluant la télémédecine ;
- Une culture organisationnelle axée sur l'humain, l'innovation et l'excellence ;
- Diverses activités d'équipe menées par un Club social innovant.

VOTRE QUOTIDIEN

La DARSSS est présentement à la recherche d'un(e) candidat(e) qualifié(e) pour combler le poste cité en titre. Relevant du chef de service – Gestion des réclamations – Responsabilité le ou la titulaire du poste sera responsable de traiter et régler, selon les politiques et procédures en vigueur, les dossiers de réclamations en responsabilité civile et professionnelle impliquant les assurés du RSSS.

L'analyste de niveau junior, selon son expérience, pourrait bénéficier d'une autorité de 50 000 \$ par réclamation en indemnité et frais, pour régler les dossiers de réclamations.

Plus spécifiquement, la personne titulaire du poste :

- Agit en première ligne pour l'ensemble des réclamations rapportées ou questions transmises par le RSSS pour le secteur Responsabilité ;
- Présente à son supérieur immédiat tout dossier excédant son niveau d'autorité ou une question de couverture d'assurance ;
- Effectue l'enquête téléphonique pour les réclamations répondant aux critères requis ;
- Évalue la responsabilité de l'assuré ainsi que les dommages subis par une tierce partie ;
- Identifie la stratégie à adopter et autorise les démarches à effectuer dans le règlement du dossier avec le consentement des assurés ;
- Si nécessaire, mandate un cabinet d'experts en sinistre ou d'avocats pour faire enquête ou défendre les intérêts de l'assuré, après l'approbation du Chef de service ;
- Révise les rapports produits par l'expert en sinistres ou l'avocat et leur donne des instructions ;
- Participe lorsque nécessaire à des médiations ainsi qu'à des auditions à la Cour du Québec, division des petites créances ;
- Collabore à l'élaboration de procédures internes ;
- Accomplit toute autre tâche connexe, à la demande de son supérieur immédiat.